

<http://www.snetap-fsu.fr/Contrats-CDI-et-reclassement-des.html>



# Contrats CDI et reclassement des contractuels

- Métiers - Enseignant.e - Non titulaires, actualités - ACEN, ACR, vacataire, CCP nationale -

Date de mise en ligne : vendredi 27 avril 2007

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

## Calendrier prévisionnel concernant le reclassement des contractuels

- Diffusion de la circulaire mouvement non-titulaire le **jeudi 3 mai 2007** au plus tard sur [le site chlorofil.fr](http://le.site.chlorofil.fr)

**Attention le délai de réponse risque d'être court : sans doute le vendredi 11 mai**

- commission d'étude des rapports d'inspection et des congés formation le **mardi 22 mai**

**N'hésitez pas à nous faire parvenir un courrier en cas de besoin à la permanence du SNETAP.**

- Première commission de renouvellement des contrats les **mercredi 14 et jeudi 15 juin 2007**
- Deuxième commission de renouvellement des contrats les **mercredi 28 et jeudi 29 juin 2007**

**Là encore, entre la première et la seconde réunion, le délai de réaction sera très court.**

## Contrat CDI

Le ministère de l'agriculture a décidé de rédiger un contrat type pour les contractuels en contrat à durée indéterminée ([ACE](#) et ACR). Il a demandé (ordre) à tous les DRAF de refaire les contrats initiaux en utilisant cette version type afin que tous les collègues payés par l'état ou les [régions](#) aient une même version.

Cette opération est en train de se réaliser, les contractuels concernés doivent signer ce nouveau contrat.

Les oraux des concours se déroulent principalement en mai (les premiers mi-mai), les résultats seront publiés rapidement sur educagri.

Chaque contractuel recevra un courrier personnel de la part du SNETAP dans son établissement début mai.